Fédération Française de Football

DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N° 6 - SAISON 2022/2023
Réunion plénière du vendredi 30 juin 2023

Préside	**Jean-François AUBRY**
Présents	**Stéphane CAPUT, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT, Aurélien NAPLOSZEK, Richard PIOT, Maxime KANDEL**
Excusés	**Maxime COUSIN, Jérémy MAILLARD**
Assistent	**Christophe ADAM (CTA), Matthieu LOMBARD (CTA), Paul ROZE (Secrétaire Général du District)**

En préambule des travaux inscrits à l'ordre du jour, le président souhaite la bienvenue à **Mathieu LOMBARD**, Directeur de l'Arbitrage LGEF, **Christophe ADAM**, Conseiller Technique de l'Arbitrage et **Paul ROZE** notre Secrétaire Général du District.
Nos invités avaient pour mission de faire l'état des lieux du fonctionnement global de la CDA, d'apporter des conseils et de recenser nos besoins dans le cadre de la formation, de la fidélisation et du recrutement.

1. PV de la réunion restreinte du vendredi 12 mai 2023.

Le PV de la réunion du vendredi 12 mai 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Classements et affectations des arbitres saison 2023-2024.

Didier GUIOLARD, responsable du pôle observations, nous présente les classements des arbitres qu'il a réalisés à partir des observations effectuées, des notes obtenues lors des tests théoriques et physiques et éventuellement des pénalités administratives lors de cette saison.
Sur la base de ces données, la commission procède à l'affectation des arbitres pour la saison prochaine.
Une fois ce travail réalisé, il est validé à l'unanimité des membres de la commission.
Le tableau des affectations est en ligne sur le site du district à la rubrique arbitrage.
Le classement et les notes des arbitres peuvent être obtenus sur simple demande auprès de Didier à l'adresse suivante : didier.guiolard6252@gmail.com

3. Rassemblement de début de saison.

Le rassemblement de début de saison se tiendra cette année le **samedi 16 septembre 2023 de 9h30 à 17h30.**

Après avoir étudié plusieurs possibilités quant au lieu pouvant être à même d'accueillir notre rassemblement dans des conditions optimales, notre choix s'est porté sur la salle des fêtes de la commune de Jonchery pour la partie théorique ainsi que le repas du midi et sur les installations sportives du club de Jonchery pour la partie physique.

Le repas du midi, offert par le district, faisant partie intégrante du rassemblement, la présence de tous est requise pour partager ce moment de convivialité et de cohérence de groupe. La composition du menu respectera les différentes confessions de nos arbitres.

Le contenu de cette journée ne dérogera pas à la nouvelle règle établie la saison dernière, à savoir la réalisation des tests physiques le matin et du contrôle des connaissances suivi d'informations diverses l'après-midi.

Cette journée s'achèvera par la remise de diplômes et de récompenses aux lauréats de chaque catégorie ainsi que par la remise de l'écusson d'arbitre titulaire aux nouveaux reçus.

4. Courriers divers.

Le secrétaire porte à la connaissance de la commission les courriels suivants :

De **William ROSEAU** (arbitre stagiaire) demandant un changement de catégorie. Avis défavorable de la commission. Réponse et explications lui seront données rapidement.

De **Corentin BAUER** (JAD) demandant son renouvellement après une année sabbatique. Avis favorable de la commission.

De **Jérémy MAILLARD** (L3) nous annonçant sa remise à disposition du district après accord de la Ligue et à sa demande, suite à une année blanche pour blessure.

De **Michel MICHAUT** (AA1) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Romuald GEHRA** (D3) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Kenny THIRY** (D3) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Mathéo MICHEL** (JAD) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Clément LAGNEY** (JAD) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Mickaël JANNEL** (Arbitre stagiaire) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Nicolas DEFONTIS** (Arbitre stagiaire) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Léana CHARDET** (Jeune arbitre stagiaire) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Tom GUILLAUMOT** (Jeune arbitre stagiaire) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

De **Quentin DEMESY** (Jeune arbitre stagiaire) nous informant de son arrêt de l'arbitrage.

La CDA les remercie pour les services rendus à l'arbitrage.

5. Questions diverses.

Michel MICHAUT demande de revenir sur la décision prise en réunion du 12 mai 2023 consistant à établir un seul groupe d'arbitres assistants.
Expliquant que l'absence d'enjeux tels que la montée en catégorie supérieure/descente en catégorie inférieure ou encore le manque de compétition entre collègue de même niveau risquent de freiner la motivation de progresser de l'arbitre et l'inciter à se contenter de ses acquis, la décision est prise à l'unanimité de repartir avec deux groupe, AA1 et AA2 la saison prochaine.

Aurélien NAPLOSZEK souhaite que les JAD soient préparés, selon ses termes, à la bascule avec les seniors. Jean-François lui indique qu'un groupe de travail est justement prévu à ce sujet.

Il souhaiterait également que les JAD, qui arbitrent majoritairement en championnat de ligue, soient observés dans ce championnat. Il lui est répondu que statutairement un JAD appartient à un district et qu'il est donc logiquement observé sur un championnat de district.

Didier GUIOLARD demande une précision sur les conditions d'informations à donner aux arbitres quant à leurs classements. Nouveauté de cette saison, l'arbitre demandeur aura le tableau de sa catégorie avec son classement et celui de ses pairs. Bien entendu, il n'aura que ses notes et non celles de ses collègues.

Il souhaiterait que les observateurs puissent être identifiés vestimentairement avec le port d'une veste de sport/d'une parka, siglée au nom du district avec la mention "observateur". Le Secrétaire Général lui répond que dans un premier temps, un tour de cou porte-badges est envisagé.

Maxime KANDEL nous explique les motifs de ses fréquentes absences aux réunions, dues bien souvent à ses obligations municipales.
Il trouve que ce serait une bonne chose de faire venir les délégués du district au rassemblement des arbitres ceci dans un esprit de proche collaboration.
Il regrette que les centres de cours soient difficiles à développer et à mettre en place et termine son intervention en constatant, en tant que représentant du CoDir, que l'ambiance de travail au sein de la commission est bien meilleure qu'en début de saison.

Richard PIOT nous indique préparer la prochaine FIA Futsal.

Jean-François AUBRY rappelle que Richard et Maxime sont les représentants du CoDir et que c'est à eux de faire remonter certaines choses auprès de la direction.
Il nous informe de la réussite à leur examen de Ligue de nos deux candidats, **Eddy CANTONNET** et **Clément GIRAULT** qui deviennent respectivement L3 et AAL3. Félicitations à eux, ainsi qu'à **Thibault FORESTIER** pour son accession en L1, devenant de ce fait le seul arbitre haut-marnais à officier à ce niveau.
Félicitations également aux arbitres jeunes et seniors ayant été désignés sur les différentes finales de coupes de Haute-Marne pour leurs excellentes prestations.
Il nous annonce des évolutions dans l'application de l'exclusion temporaire. Ces nouveautés décidées en Ligue, après avoir été approuvées et validées par le CoDir de notre District lors de sa réunion du 27 juin 2023, seront applicables dès le début de saison.
Des explications seront données lors du rassemblement de rentrée mais un communiqué sur sa bonne utilisation sera adressé à l'ensemble des arbitres au mois d'août, avant la reprise des championnats.
Il revient sur le bon déroulement et l'utilité du stage des observateurs du 17 juin 2023, à pérenniser de l'avis des participants.
Enfin, il remercie chaleureusement les deux CTA ainsi que Paul Roze pour leurs présences et avis éclairés.

Paul ROZE rappelle aux désigneurs que les arrêts médicaux des arbitres sont à adresser prioritairement au secrétariat du district afin d'éviter d'éventuels soucis à la commission du statut.

Christophe ADAM nous indique avoir bien noté les besoins de la CDA : alimenter les centres de cours, mettre des supports à dispositions pour les rassemblements.
Il signale aussi que nous sommes trop soucieux de bien faire et que nous sommes largement au-dessus de la moyenne sur notre fonctionnement et sur les formations proposées : observateurs, arbitres de club...

Matthieu LOMBARD nous félicite pour notre travail et l'investissement dégagé par la commission. Toutefois, il met en garde certains membres contre le surmenage et invite le district à soulager la commission de certaines missions d'intendance. Il trouve très bien que des membres du CoDir soient présents à cette réunion et apportent des solutions.
Il est agréablement surpris que notre volonté première soit d'avoir toujours à l'esprit l'épanouissement de nos arbitres dans leur mission.
Enfin, il conclut son intervention en nous assurant de sa disponibilité et de son soutien pour nous aider à mettre des choses en place.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 21h00.

Prochaine réunion prévue : le vendredi 18 août 2023 en session plénière à 18h30.

Le Secrétaire,

Michel MICHAUT

Le Président,

Jean-François AUBRY